

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2020

Projet de délibération n°2020 – 006 : adhésion à la Fondation des sciences du patrimoine.

Vu le décret n°87-832 du 8 octobre 1987 modifié relatif à l'Ecole nationale des chartes,

Vu la délibération du Conseil d'administration de la Fondation des sciences du patrimoine en date du 27 novembre 2019,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 mars 2020,

## **APPROUVE**

l'adhésion de l'Ecole nationale des chartes à la Fondation des sciences du patrimoine à compter du 1er janvier 2020.

Nombre de votants: 17

Pour: 16 Contre: 1 Abstention: 0

> Le président du conseil d'administration de l'Ecole nationale des chartes

> > our bank

Louis GAUTIER



Membre du campus Condorcei

65. rue de Richelieu  $F \cdot 75002$  Paris T + 33 (0)1 55 42 21 53 formation.continue $\overline{a}$  chartes.psl.eu